







Au Havre Le 30 octobre 2025

HAROPA PORT franchit une étape clé dans les escales croisières « zéro émission »

Ce jeudi 30 octobre, le premier branchement électrique d'un navire de croisière a été réalisé sur le quai Pierre Callet, marquant une étape décisive vers des escales « zéro émission » sur la Pointe de Floride au Havre. Ce branchement concrétise la phase opérationnelle du projet de Raccordement Électrique des Navires À Quai (RENAQ) engagé par HAROPA PORT dans le cadre de sa démarche de décarbonation des activités portuaires.

Au cœur de la stratégie de transition énergétique de HAROPA PORT, le projet RENAQ vise à réduire l'empreinte carbone des navires de croisières en arrêtant leurs moteurs pendant l'escale. Pour permettre la poursuite des activités sur les navires, ces derniers sont alimentés directement par le réseau terrestre, entraînant :

- une réduction significative des émissions de CO₂ et de particules fines,
- une diminution des nuisances sonores et vibratoires,

Ce premier branchement réalisé sur le quai Pierre Callet constitue la première phase d'électrification du terminal croisière comprenant également les quais Roger Meunier et Joannes Couvert, opérationnels courant 2026. À terme, l'alimentation électrique des trois quais permettra d'éviter l'émission de 15 000 à 20 000 tonnes de CO₂ par an.

Ce programme mené par HAROPA PORT s'inscrit dans un projet d'aménagement et de modernisation de l'activité croisière porté par le GIP Le Havre Croisières, visant à améliorer sensiblement le confort des passagers, tout en réduisant l'empreinte environnementale de l'activité.

Le programme global du projet RENAQ représente un investissement total de 32 M€ porté par HAROPA PORT à hauteur de 12,5 M€, et par l'Etat au titre du plan France Relance (13,6 M€), du Fonds de recherche pour le charbon et l'acier (0,9 M€) et du CPIER 2023-2027 (5 M€).

« Ce premier branchement illustre pleinement l'ambition de HAROPA PORT : conjuguer performance et responsabilité environnementale. En électrifiant nos quais, nous amorçons une transformation structurelle au service d'un transport maritime plus durable, tout en soutenant l'activité croisière essentielle au rayonnement du territoire et à son développement économique. » souligne Benoît Rochet, directeur général de HAROPA PORT.

« Le branchement électrique de ce navire marque une étape concrète et symbolique de la transition écologique de notre port. En permettant aux bateaux de se raccorder au réseau électrique, nous réduisons considérablement les émissions et les nuisances. C'est une avancée majeure qui illustre notre volonté de faire du Havre un port exemplaire, innovant et durable. », souligne Édouard Philippe, maire du Havre et président de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole.

« Les ambitions nationales de décarbonation nous obligent dans tous les secteurs d'activités. Au sein de HAROPA PORT, symbolisant industries et transport, les enjeux de décarbonation sont très prégnants. Aujourd'hui avec le terminal croisière et demain avec les terminaux portuaires, l'État contribuera activement à la décarbonation mais aussi la limitation des rejets polluants grâce à cette électrification de nos usages, dans une région en forte production d'électricité décarbonée. », souligne Jean-Benoît Albertini, préfet de Normandie, préfet de la Seine-Maritime.

Un projet technique d'envergure pour la Pointe de Floride

Ce programme de raccordement électrique des navires à quai a nécessité des travaux conséquents :

- la création de 3 km de réseau souterrain de câbles haute tension (20 000 volts ENEDIS),
- l'installation d'un transformateur HTB/HTA de 40 MVA,
- et l'aménagement d'une cellule de 1200 m² dans le nouveau terminal 2/3 (ex-Hangar 13), transformé en poste de conversion et de distribution électrique.

L'électricité est distribuée via un véhicule CMS (Cable Management System) innovant, équipé d'un bras articulé motorisé muni de prises haute tension (jusqu'à 13 MW chacune), capables de s'adapter à la position des navires selon les conditions de marée. Une fois les trois quais opérationnels, l'ensemble du dispositif permettra de délivrer jusqu'à 30 MW simultanément, soit l'équivalent de la consommation de 20 000 foyers.

Ce premier branchement illustre la coopération technique entre HAROPA PORT, l'État, Enedis et VINCI Energies – Actemium, partenaires engagés pour accélérer la décarbonation du transport maritime. Dans le cadre des études et essais menés pour ce projet, HAROPA PORT a également pu s'appuyer sur des compagnies maritimes volontaire : Viking Ocean Cruises, MSC SPA et Carnival Maritime.

Contacts presse:

HAROPA PORT : Floriane Vanderpert, - <u>floriane.vanderpert@haropaport.com</u> - 06 62 54 31 73 Préfecture de la Seine-Maritime : <u>pref-communication@seine-maritime.gouv.fr</u> - 02 32 76 50 14

A propos de HAROPA PORT

Les ports du Havre, Rouen et Paris constituent le Grand port fluvio-maritime de l'axe Seine. Quatrième port nord-européen, HAROPA PORT est connecté à tous les continents grâce à une offre maritime internationale de premier plan avec plus de 660 ports touchés. Il dessert un vaste hinterland dont le cœur se situe sur la vallée de la Seine et la région parisienne qui forment le plus grand bassin de consommation français. Du Havre jusqu'à Paris, l'ensemble portuaire affiche 2,5 millions de m² d'entrepôts logistiques en service. HAROPA PORT constitue aujourd'hui en France un système de transport et de logistique en mesure de proposer une offre de service globale et décarbonée de bout en bout. Il génère une activité maritime et fluviale annuelle de plus de 100 millions de tonnes qui représente environ 160 000 emplois.